

Dr Anne RICHARD Présidente de la SFAP

## Comité scientifique :

Dr Guillemette Laval, Présidente CHU Grenoble (38) GLaval@chu-grenoble.fr

Dr Sylvie Chapiro Hôpital P. Brousse – Villejuif (94) sylvie.chapiro@pbr.aphp.fr

Dr Laure Copel Institut M. Curie – Paris (75) laure.copel@curie.net

Dr Véronique Danel-Brunaud Hôpital R. Salengro – Lille (59)) veronique.danel@chru-lille.fr

Dr Sarah Dauchy Institut G. Roussy – Villejuif (94) sdauchy@igr.fr

Dr Nathalie Denis-Delpierre CHU Nantes (44) Nathalie.denis@chu-nantes.fr

Dr Edouard Ferrand Hôpital de Tenon – Paris (75) edouard.ferrand@tnn.aphp.fr

Dr Frédéric Guirimand Maison J. Garnier – Paris (75) fguirimand@adc.asso.fr

Dr Jean-Michel Lassaunière Hôpital Hôtel Dieu – Paris (75) jean-michel.lassauniere@htd.aphp.fr

Dr Aude Le Divenah H Necker-Enfants malades Paris (75) Aude.ledivenah@nck.aphp.fr

Dr Nathalie Michenot CH Versailles (78) boutiniere@orange.fr

Dr Jean-Christophe Mino Hôpital Pitié Salpétrière – Paris (75) jean-christophe.mino@psl.aphp.fr

Evelyne Malaquin-Pavan, cadre de santé Hôpital C. Celton – Issy les Moulineaux (92) evelyne.malaquin-pavan@ccl.aphp.fr

Marie-Claude Dayde Infirmière libérale – Colomiers (31) mc.dayde@wanadoo.fr

Isabelle Fromantin, infirmière Institut M. Curie – Paris (75) isabelle.fromantin@curie.net

Jérôme Alric, psychologue CHU Montpellier (34) j-alric@chu-montpellier.fr

Tanguy Chatel, sociologue La Celle Saint Cloud (78) t.chatel@cegetel.net

Catherine Perrotin, philosophe Centre Interdisciplinaire d'Ethique – Lyon (69) cperrotin@univ-catholyon.fr

## AVIS 005 du 29 avril 2011 DU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA SFAP Concernant des recommandations sur l'utilisation du fentanyl transmuqueux chez le patient douloureux

Intergroupe SFETD, SFAP, AFSOS Coordination Ph. Poulain – avril 2011

<u>Objet</u>: Demande de validation et de suggestions pour optimiser un travail pluridisciplinaire (médecins, pharmaciens) coordonné par le Dr Ph. Poulain concernant des modalités pratiques d'utilisation du fentanyl transmuqueux.

## Préambule:

Il s'agit d'un texte émanent d'un groupe d'experts, destiné à « être une mise au point » sur le fentanyl transmuqueux dans le cadre de la révision des SOR, douleur cancer. La version actuelle est une version courte avec projet de réaliser une version longue.

<u>L'avis du Comité scientifique</u>, après échanges de courriels, échanges téléphoniques et réunion téléphonique du 29/04/2011 est le suivant :

La coexistence de 5 formes galéniques actuellement sur le marché, du fentanyl transmuqueux, justifie à elle seule cette mise au point.

Le CS soutient ce travail qu'il estime de qualité.

Le comité propose deux changements dans le texte et un dans le tableau 1, au titre de précisions et suggère une reformulation plus explicite concernant les progressions posologiques proposées au tableau 1, ainsi que la mention des règles de prudence d'utilisation chez la personne âgée pour une future version longue.

Les explications concernant les demandes de changement dans le texte et le tableau sont les suivantes :

1/ Concernant la phrase « si la douleur de fond n'est pas bien contrôlée, il ne s'agit pas d'ADP », nous demandons une modification de la formulation de la phrase car on pourrait croire que lorsque la douleur de fond n'est pas contrôlée, il n'y a pas d'ADP (en fait ,cela est contreversé , cf. Pain 2010, Haugen et al). On écrira plutôt, « si la douleur de fond n'est pas encore contrôlée, il n'y a pas d'indication à utiliser



## le fentanyl transmuqueux. »

2/ Nous nous posons la question de savoir si l'on peut parler d'ADP d'origine neuropathique (plutôt dire d'origine neuropathique que ADP neuropathique) pour finalement retenir cette expression notamment à partir des travaux de Portenoy, ( en effet des accès douloureux fulgurants de quelques secondes mais ne sont pas forcément des ADP et peuvent traduire une douleur neuropathique mal contrôlée par un ttt de fond). La dernière phrase sera donc reprise pour aboutir à la phrase suivante : « Toutefois en cas d'ADP d'origine neuropathique (décharges fulgurantes) la réévaluation du traitement de fond spécifique aux douleurs neuropathiques (en particulier le traitement antiépileptique ou antidépresseur) est indispensable pour en réduire le nombre, l'intensité et la dose totale d'opioïde (accord professionnel). »

3/ Concernant, dans le tableau 1, le dernier accord professionnel sur la possibilité d'une modulation de la dose absorbée en arrêtant l'application ou en retirant le comprimé d'Actiq ou d'Effentora, avant la fin de la dissolution. Nous retenons l'importance de s'appuyer sur des remarques issues de la pratique des patients et finalement, retenons l'intérêt de cette remarque sous réserve de nuances en utilisant le conditionnel et d'évaluation par des travaux ultérieurs. La dernière phrase du tableau 1 devient, comme suit « seuls Actiq et Effentora permettraient à certains patients, de limiter la survenue d'effets indésirables en arrêtant l'application ou en retirant le comprimé avant la fin de la dissolution (accord professionnel). Une évaluation mériterait d'être réalisée ».